

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



Paris, le 25 mai 2022



SYNDICAT NATIONAL DES PHARMACIENS GERANTS
ET HOSPITALIERS PUBLICS ET PRIVÉS

CP – APH du 25 mai 2022

**Soutien aux praticiens à diplôme hors Union Européenne en
attente d'autorisation d'exercice.**

Un communiqué a été envoyé le 23 mai par le Syndicat National des Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne (SNPADHUE) annonçant un rassemblement le 31 mai de ces derniers devant le ministère de la Santé et de la Prévention. Action Praticiens Hôpital (APH), union d'Avenir Hospitalier et de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux dont le SNPADHUE est membre, est solidaire de nos collègues.

Les PADHUE n'ont que trop attendu les validations de leur autorisation d'exercice en France (loi votée le 24 juillet 2019 après plusieurs années de tergiversation). Plus de 4000 dossiers notamment concernant les médecins sont encore en attente et bloqués à plusieurs niveaux. Le principe d'une double validation redondante et qui nous semble inutile pour les candidats admissibles : commissions régionales puis commissions nationales réparties par spécialités médicales. Alors que le traitement de ces dossiers devrait être terminés au 31 décembre prochain, il semble que les commissions et le CNG soient dans l'impossibilité de respecter ce délai, faute d'arriver à réunir les jurys de praticiens en région puis au niveau national.

Certains praticiens risquent de se retrouver sans emploi ou pourraient être séparés de leur famille parce qu'ils vont devoir quitter l'établissement de santé dans lequel ils travaillent depuis plusieurs années. Cette situation ubuesque qui permet d'utiliser une main d'œuvre très qualifiée à bas prix depuis de nombreuses années n'a que trop duré.

APH rappelle que ces praticiens sont, pour la majorité d'entre eux, investis dans le fonctionnement de l'hôpital public depuis de nombreuses années et ont largement acquis l'expérience professionnelle requise leur permettant d'obtenir facilement et rapidement leur autorisation d'exercice. Si la validation nationale est incontournable, le processus pourrait être raccourci en supprimant l'étape régionale gérée par les ARS.

**APH demande à Madame la Ministre de la Santé et de la Prévention de prendre
immédiatement les mesures nécessaires pour mettre en place une solution rapide.**

Jean-François Cibien
Président AH
Président APH
06 07 19 79 83

Carole Poupon
Présidente CPH
Vice-présidente APH
06 76 36 56 67

Yves Rébufat
Président exécutif
AH
06 86 87 62 76

